



Réforme des retraites, réforme des LP, « Pacte enseignant » Macron-Ndiaye, Acte II de l'école inclusive :

Toutes et tous aux rassemblements le 31 mai, ET en grève le 6 juin !

Espérant nous faire tourner la page des retraites, le ministre Ndiaye a mis à l'ordre du jour du Comité Social d'Administration ministériel du 31 mai les décrets et arrêtés sur la « revalorisation » et le « Pacte enseignant ».

Loin de contribuer à la revalorisation attendue par toutes et tous, le « Pacte » va conduire à un **alourdissement de la charge de travail**, alors qu'une enquête de la DEPP a fait la lumière sur la réalité du temps de travail des enseignant.e.s (la moitié travaille plus de 43h par semaine) et que des chiffres de l'observatoire du bien-être confirment les conditions de travail difficiles pour la profession : la moitié des personnels est en état d'épuisement avancé.

D'autre part, le Pacte va considérablement dégrader le fonctionnement des écoles et des EPLE et **fragiliser les collectifs de travail par une mise en concurrence des personnels**. Nos organisations contestent le déploiement des réformes à coup de pactes au risque de traitements inéquitables des élèves dans le service public d'éducation. Nos organisations refusent le Pacte et réclament dans l'immédiat le **basculement de l'enveloppe du Pacte dans celle prévue pour le Socle**. Nous revendiquons de véritables augmentations salariales en particulier par l'augmentation du point d'indice pour tous les personnels dans ce contexte de forte inflation.

La stratégie du Pacte est démultipliée dans les lycées professionnels, et sert de bras armé à un projet de réforme largement rejeté. Ce projet fait suite aux réformes précédentes de la voie professionnelle qui ont déjà déstabilisé les établissements, et se place à l'opposé des ambitions scolaires de réduction des inégalités en portant atteinte au rôle émancipateur de la voie professionnelle initiale, publique, laïque et sous statut scolaire. Nous rejetons la conception d'une carte des formations purement adéquationniste qui condamnera les élèves issus des milieux populaires à un déterminisme social et géographique. Contraints de "choisir" leur orientation dans une offre de formation uniquement déterminée par les besoins immédiats des entreprises locales, les jeunes des lycées professionnels ne seraient ainsi plus considérés comme des élèves en formation mais comme une main d'œuvre immédiatement exploitable, assignée à résidence. Pour les personnels, cette réforme fait craindre un plan social inédit dans l'éducation avec un basculement complet d'une partie du Second degré au ministère du Travail.

L'ACTE II DE L'ÉCOLE INCLUSIVE NE RÉPOND PAS AUX REVENDICATIONS ! Maintien des AED, des AESH, de l'enseignement et des structures spécialisés

Dans le cadre de la Conférence Nationale du Handicap du 26 avril 2023 et de l'acte II de l'école inclusive, le Président Macron, accélère la destruction de l'enseignement spécialisé.

Le bilan de l'acte I est une catastrophe pour tous (*liquidation de l'enseignement spécialisé, maintien des AESH sous le seuil de pauvreté et absence de réponses apportées par l'institution aux difficultés rencontrées...*).

Pour le Président et son ministre Ndiaye, la hausse du nombre d'AESH « ne peut pas être la seule réponse aux besoins des élèves à besoins particuliers. » Ce qu'il faut comprendre, c'est que les PIAL, qui devaient permettre de gérer à moindre coût l'inclusion, ne sont plus jugés suffisants. Avec leur transformation en PAS (Pôle

d'Appui à la Scolarité), la nouvelle étape c'est la scolarisation de tous les élèves quel que soit leur handicap dans les classes ordinaires, sans accompagnement humain dédié et avec une moindre intervention des enseignants spécialisés.

Balayant d'un revers de main les revendications : « *Un vrai statut, un vrai salaire, un temps plein pour 24h* », Macron envisage de multiplier les missions des AESH, de les faire travailler plus longtemps (35h au SMIC) en les fusionnant avec les AED pour un nouveau métier : Accompagnant à la Réussite Éducative – ARE. Quel mépris pour les missions aujourd'hui effectuées par les AED et les AESH qui ne sont pas interchangeables ! En outre cette mesure prépare la suppression de milliers de postes !

Réforme des retraites, « Pacte enseignant », acte II de l'inclusion Macron-Ndiaye : c'est toujours NON !

Fusion AESH /AED : c'est aussi NON !

Pour répondre à l'appel national des fédérations syndicales de l'Éducation Nationale, les organisations landaises FSU 40, Unsa-Education 40, FNEC-FP-FO 40 et CGT-Educ'action 40 appellent tous les personnels à se réunir dans leurs établissements pour réaffirmer les revendications et organiser la mobilisation pour la réussite d'un rassemblement massif devant la DSDEN, à Mont-de-Marsan, MERCREDI 31 MAI, jour du Comité Social d'Administration Ministériel à partir de 12h30 .

Avec les confédérations et organisations syndicales interprofessionnelles, elles appellent les personnels de l'Éducation nationale à être massivement en grève MARDI 6 JUIN et à descendre dans la rue à Mont-de-Marsan à 10h30 pour exiger l'abrogation de la loi sur les retraites !

Non, Monsieur le Président, Madame la Première Ministre, nous n'avons pas tourné la page !